

7 RÉPONSES A 7 QUESTIONS

en guise d'introduction à Videomuseum

	page
▶ 1. Qu'est-ce que Videomuseum ?.....	2
▶ 2. Quelles sont les collections recensées dans Videomuseum ?	3
▶ 3. Qui est (ou peut devenir) membre de Videomuseum ?	5
▶ 4. Comment est organisée l'association Videomuseum ?	6
▶ 5. Comment est organisée l'informatisation des collections ?	7
▶ 6. Comment consulter Videomuseum ?	11
▶ 7. Quels projets d'évolution ?	13

► 1. QU'EST-CE QUE VIDEOMUSEUM ?

Videomuseum est un réseau de musées et d'organismes gérant des collections d'art moderne et contemporain (musées nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux, Cnap/Fnac, Frac, fondations) qui se sont regroupés pour développer, en commun, des méthodes et des outils utilisant les nouvelles technologies de traitement de l'information afin de mieux recenser et diffuser la connaissance de leur patrimoine muséographique.

Pour permettre d'organiser et de coordonner la mise en commun des moyens ainsi que l'échange d'informations et de services nécessaires à la réalisation et à la cohérence de l'opération, une association à but non lucratif a été mise en place dès le début du projet, en 1991. Ses membres adhérents sont les musées et organismes participant au projet. Ils représentent aujourd'hui **59 collections**. De nouveaux organismes rejoignent chaque année ce réseau qui cherche aussi à s'étendre à d'autres pays.

C'est dans ce cadre "coopératif" qu'ont été développés des méthodes et des outils de travail qui répondent tout à la fois aux besoins locaux de chacun et à la cohérence générale et qui structurent les grands principes fondamentaux de fonctionnement :

- une **méthode de catalogage** adaptée à l'art moderne et contemporain et un **logiciel de documentation et de gestion des collections** développés avec l'ensemble des utilisateurs, permettent d'assurer une **informatisation locale** de chaque collection,
- la mise en commun des informations descriptives et documentaires de toutes les bases locales, associée à un logiciel de recherche multi-critères permet de constituer une banque de données commune (textes et images) - cette banque de données compte aujourd'hui 256.000 œuvres et 151.800 images.

Une équipe de 7 personnes assiste les organismes participant au projet dans la mise en place, l'utilisation et le développement de ces outils.

Parallèlement, Videomuseum est également engagé dans le **développement pour ses membres de produits édités sur CD-Rom** et de **diffusion en ligne par Internet**.

► 2. QUELLES SONT LES COLLECTIONS RECENSÉES DANS VIDEOMUSEUM ?

Videomuseum fédère actuellement 59 collections et recense à ce jour 21.100 artistes, 256.000 œuvres et 151.800 images :

France :

- Antibes, Musée Picasso
- Biot, Musée national Fernand Léger
- Bobigny, Collections publiques d'art contemporain du Conseil général de la Seine-Saint-Denis
- Bordeaux, capcMusée d'art contemporain
- Céret, Musée départemental d'art moderne
- Dole, Musée des Beaux-Arts
- Grenoble, Musée
- La Roche-sur-Yon, Musée
- Le Cateau-Cambresis, Musée Matisse
- Lyon, Musée d'art contemporain
- Marseille, [MAC], musée d'art contemporain
- Marseille, Musée Cantini
- Menton, Mission de préfiguration du Musée Jean Cocteau – Collection Severin Wunderman
- Nantes, Musée des Beaux-Arts
- Nice, Musée d'art moderne et d'art contemporain
- Nice, Musée des Beaux-Arts (collection XXe)
- Nice, Musée national du Message Biblique Marc Chagall
- Nîmes, Carré d'Art
- Paris, Centre national des arts plastiques/Fonds national d'art contemporain
- Paris, Musée national d'art moderne - Centre Pompidou
- Paris, Musée national Picasso
- Paris, Musée de l'Orangerie
- Paris (Ville de), Musée d'art moderne
- Paris(Ville de), Musée Bourdelle
- Paris (Ville de), Fonds municipal d'art contemporain
- Paris (Ville de), Musée des Beaux-Arts - Petit Palais
- Paris (Ville de), Musée Zadkine
- Paris, Fondation Albert Gleizes
- Rochechouart, Musée départemental d'art contemporain
- Roubaix, La Piscine, Musée d'art et d'industrie André Diligent
- Saint-Etienne Métropole, Musée d'art moderne
- Saint-Paul, Fondation Maeght
- Strasbourg, Musée d'art moderne et contemporain
- Strasbourg, Collection Tomi Ungerer
- Toulouse, les Abattoirs, Espace d'art moderne et contemporain de Midi-Pyrénées
- Vallauris, Musée Pablo Picasso, La Guerre et La Paix
- Villeneuve-d'Ascq, Musée d'art moderne Lille-Métropole
- Vitry-sur-Seine, Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

Fonds régionaux d'art contemporain :

- **Frac Alsace**
- **Frac-Collection Aquitaine**
- **Frac Auvergne**
- **Frac Basse-Normandie**
- **Frac Bourgogne**
- **Frac Bretagne**
- **Frac Champagne-Ardenne**
- **Frac Corse**
- **Frac Franche-Comté**
- **Frac Haute-Normandie**
- **Frac Ile-de-France**
- **Frac Languedoc-Roussillon**
- **Frac Limousin**
- **Frac Lorraine**
- **Frac Nord-Pas-de-Calais**
- **Frac des Pays de la Loire**
- **Frac Picardie**
- **Frac Provence-Alpes-Côte-d'Azur**
- **Frac Réunion**
- **Frac Rhône-Alpes / IAC (Institut d'art contemporain)**

Belgique :

- **Hornu, Musée des arts contemporains - Grand-Hornu**

► 3. QUI EST (OU PEUT DEVENIR) MEMBRE DE VIDEOMUSEUM ?

Pour permettre la maîtrise du fonctionnement et du développement du projet directement par l'ensemble des organismes ainsi que l'optimisation des moyens techniques et financiers, et compte tenu de la multiplicité des statuts juridiques de ces organismes (Etat, établissements publics, régions, départements, municipalités...), une association régie par la loi de 1901 a été mise en place en 1991.

L'adhésion à Videomuseum résultant d'un choix volontaire, chaque membre souscrit par là même au principe de "coopérative" qui sous-tend le projet. A ce titre, il est un **acteur du processus de recensement, de diffusion et de partage de l'information** et participe à la réalisation et à l'évolution du projet.

Les membres adhérents sont les entités juridiques (Etablissements publics, Villes, ...) responsables d'organismes qui administrent des collections publiques d'art moderne et contemporain (Musées, Frac, Cnap/Fnac...) ou à vocation publique telles que les fondations.

- Est membre actif, un organisme qui adhère pour représenter une ou plusieurs collections qu'il administre, dont au moins une utilise le logiciel de gestion.

- Est membre associé, un organisme qui adhère pour représenter une ou plusieurs collections qu'il administre, sans aucune utilisation du logiciel de gestion.

D'autres institutions apportent (ou ont apporté) leur concours au projet en finançant notamment des études, le développement des logiciels, la numérisation ou encore la réalisation de CD-Rom :

Le Secrétariat Général du Gouvernement : Comité Interministériel pour l'Informatique et la Bureautique dans les Administrations (CIIBA)

La Direction de l'Administration Générale du Ministère de la Culture (DAG)

La Direction des Musées de France (DMF)

Le Centre National du Cinéma (CNC)

L'Union Européenne (programmes Impact 2 et Telematics)

La Réunion des Musées Nationaux (RMN)

Le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP)

Par ailleurs, des personnalités scientifiques ou culturelles peuvent également être membres d'honneur, sur proposition du Conseil d'Administration.

Soulignons enfin la collaboration fructueuse avec la société française de droits d'auteur pour les arts plastiques : Société des Auteurs Dans les Arts Graphiques et Plastiques (ADAGP).

► 4. COMMENT EST ORGANISÉE L'ASSOCIATION VIDEOMUSEUM ?

De par les principes mutualistes qui sont les siens, Videomuseum est un projet culturel que des organismes ont décidé de mener à bien en se regroupant dans une association et ce, de manière à pouvoir réaliser ensemble ce que personne ne pourrait réaliser seul.

Une association, pour coordonner les moyens communs

D'une manière générale, l'association est chargée de gérer et de coordonner, pour le compte des organismes adhérents, les conditions de réalisation et de développement de l'ensemble du projet, garantissant ainsi sa cohérence.

Des adhérents liés par convention à l'association

En adhérant à l'association, chaque catégorie de membre signe une convention précisant les droits et obligations de chacune des parties. Chaque catégorie de membre participe financièrement au projet en payant une cotisation annuelle calculée au prorata de l'importance numérique de ses collections et de l'utilisation ou non du logiciel de gestion. Tous les membres ont droit aux mêmes outils et services.

Cette contractualisation permet de garantir d'une part une réelle représentativité de chaque organisme et d'autre part la pérennité du projet.

Organisation administrative de l'association

La totalité des membres de Videomuseum se réunit au moins une fois par an en **Assemblée Générale** afin de valider la gestion et les orientations de l'association.

L'association est administrée par un **Conseil d'Administration** de 22 membres représentant l'ensemble des partenaires.

Un **Bureau** suit en détail le déroulement des actions entreprises et propose des perspectives d'évolution.

Une **équipe exécutive permanente** de sept personnes est chargée de mettre en œuvre les décisions prises et assure la gestion générale, le suivi technique et la coordination quotidienne des relations avec les organismes.

Un **Club Utilisateurs** réunit les correspondants de chaque organisme qui réalisent le travail de "terrain". Il s'agit à la fois d'assurer un suivi régulier des méthodes et des outils informatiques et d'évaluer les besoins de chacun.

Des **groupes de travail** mènent une réflexion régulière et précise sur la méthode de catalogage commune et les évolutions des logiciels. D'autres sont mis en place selon les besoins autour de thèmes aussi divers que la diffusion ou les échanges internationaux.

► 5. COMMENT EST ORGANISÉE L'INFORMATISATION DES COLLECTIONS ?

Le fonctionnement général de Videomuseum repose sur deux niveaux :

- chaque organisme informatise la documentation et la gestion de sa collection avec les logiciels, les méthodes et l'assistance apportés par l'association, constituant ainsi une banque de données locale sur sa collection,
- la banque de données générale commune est constituée par la consolidation des extractions des informations descriptives et documentaires de toutes les bases de données locales. Les informations confidentielles (valeur d'achat, valeur d'assurance, réserves, dossier de restauration, etc.) restent, quant à elles, au niveau local.

Une méthode commune de catalogage

Elle a été conçue afin de définir un système normalisé de description des œuvres qui soit commun à l'ensemble des partenaires et adapté à l'art moderne et contemporain.

S'agissant d'aider les organismes à mieux organiser et traiter l'information sur leurs collections, la méthode de catalogage décrit la manière dont l'information doit être structurée, répartie et mise en forme. Cette méthode de catalogage présente la synthèse des différentes réflexions et analyses des participants à Videomuseum.

Elle est compatible avec les normes de catalogage de la Direction des Musées de France.

Un logiciel de documentation et de gestion pour chaque collection : GCOLL

Ce logiciel a été développé pour répondre aux besoins des musées et des collections publiques françaises d'art moderne et contemporain en matière de documentation et de gestion de collections. Il permet à chaque organisme de constituer et de gérer directement l'ensemble des informations sur ses propres collections avec un outil adapté et autonome.

Les deux volets du logiciel – documentation et gestion – sont intégrés de manière très complémentaire. Ainsi, par exemple, les fonctionnalités de gestion des prêts et des dépôts assurent la récupération automatique de l'historique des expositions.

Pour les aspects **descriptifs et documentaires**, le logiciel permet l'enregistrement des informations "classiques" pour les artistes et les œuvres tout en prenant en compte les spécificités de l'art moderne et contemporain :

- fichier artistes,
- fichier des interlocuteurs,
- bibliographie,
- historique des expositions,
- anciennes appartenances,
- thésaurus pour les domaines, dénominations, matériaux, supports et techniques...

En matière de **gestion des collections**, le logiciel a été conçu pour permettre l'organisation et le suivi de tous les événements intervenant dans la vie d'une collection :

- mode d'entrée,
- localisation,
- constats et restaurations,
- mouvements externes et internes (prêts, dépôts, déménagements, localisations),
- récolement,
- régie et ateliers (encadrement, emballage...),
- fiche technique pour le montage, la conservation et le stockage des œuvres,
- photothèque,
- ...

L'utilisation de ces fonctionnalités s'effectue à l'aide de "dossiers" qui comprennent un niveau d'informations générales (caractéristiques communes et œuvres concernées) et un niveau "opérations" (déplacements, constats, emballage...).

Toutes les opérations d'un dossier peuvent être enregistrées, a priori, en "prévisionnel", ce qui permet d'avoir un planning par atelier et par œuvre. La "réalisation" des opérations s'enregistre au fur et à mesure.

Toutes les informations saisies au niveau d'un dossier ou d'une opération se répercutent sur toutes les œuvres concernées.

Tous les dossiers et toutes les opérations sont mémorisés, constituant ainsi automatiquement un historique détaillé et structuré de la vie de chaque œuvre.

Le logiciel étant conçu pour être paramétrable, des fiches de procédures personnalisées décrivant précisément les principes d'utilisation sont établies afin de prendre en compte le niveau de suivi de gestion que chacun souhaite mettre en place.

Enfin, des procédures techniques et organisationnelles permettent la gestion commune et cohérente de nombreux **fichiers communs** :

- fichier des artistes : nom et pseudonyme, dates de naissance et de décès, nationalité, lieux de vie et de travail, gestionnaire de droits et ayant-droits, adresse,
- fichier des interlocuteurs : vendeurs, lieux de dépôts, prêteurs et emprunteurs, restaurateurs, transporteurs, assureurs, photographes, etc,
- fichier d'autorité : pays, villes, lexique hiérarchisé pour les types d'œuvre, etc.

Ce logiciel est en cours de refonte (voir 7 « Evolutions »)

Un logiciel d'interrogation multi-critères : NAVIGART

Ce logiciel permet d'interroger la base commune ou la base locale en facilitant et en optimisant les recherches sur tous les critères artistes et œuvres.

Initialement, ce logiciel a fonctionné avec une banque d'images stockée sur vidéodisque, d'où le nom de Videomuseum.

En 1998, une nouvelle version de ce logiciel a été développée en utilisant les technologies Web.

En 2002, une refonte technique, fonctionnelle et graphique a été réalisée (Navigart V2).

Cette version présente les caractéristiques suivantes :

- caractéristiques techniques :
 - serveur Windows, Linux ou Unix
 - Apache ou IIS + PHP
 - MySQL
 - Navigateurs IE > 5.5, Firefox (PC et Mac)
- caractéristiques fonctionnelles :
 - recherche multicritères (plus de 50 critères possibles) avec critère simple, thésaurus, recherche en texte intégral, combinaisons booléennes...,
 - saisie assistée des recherches,
 - affichage des résultats par liste (avec ou sans images) ou mosaïque d'images,
 - affichage détaillé des notices œuvres et artistes,
 - diaporama manuel ou automatique,
 - constitution de dossiers de sélections personnels,
 - sauvegarde, exportation et impression (HTML et PDF),
 - gestion des images et autres médias numériques (vidéos, son...)

Ce logiciel est également utilisé comme "noyau" pour publier des catalogues de collections sur Internet.

Rôle de l'association Videomuseum

Au service de chaque organisme, elle a une activité de :

- conseil et assistance à l'acquisition des matériels informatiques nécessaires à la saisie et à la consultation des informations,
- conseil et assistance à la mise en place de l'organisation nécessaire à la collecte et à la mise en forme des informations (méthode de catalogage, procédures...),
- formation et assistance à l'utilisation des logiciels informatiques permettant la saisie et la consultation des informations,
- suivi et coordination de la saisie de l'information,
- organisation et suivi des numérisations pour la réalisation de la banque d'images,
- recueil et analyse des nouveaux besoins,
- développement d'outils de diffusion et de produits dérivés.

Sur le plan technique, l'association assure :

- la fourniture des versions actualisées des logiciels de gestion (Gcoll) et d'interrogation multi-critères (Navigart),
- la bonne conservation des supports contenant les numérisations et les données communes (fichiers d'autorité, banque de données générale commune etc.),
- le regroupement périodique des informations descriptives et documentaires des œuvres et des artistes, ainsi que les représentations numériques associées pour constituer la banque de données générale commune,
- une veille technologique générale,
- les cahiers des charges et l'encadrement des réalisations en sous-traitance et en interne.

Implication des organismes adhérents

Membre actif de l'association, l'organisme adhérent :

- procède au recensement et aux prises de vue photographiques de l'ensemble des œuvres d'art moderne et contemporain qu'il administre, en respectant les règles de description élaborées,
- rassemble et saisit les informations sur les œuvres concernées, constituant ainsi une banque de données textuelles dite "base locale" et veille à sa vérification,
- valide la qualité des numérisations,
- prend en charge l'acquisition des matériels sur la base de spécifications techniques précises fournies par l'association. L'organisme peut bénéficier des conditions de prix négociées par l'association pour l'ensemble de ses membres (un cahier des spécifications techniques est disponible auprès de l'association),
- peut s'il le souhaite, reverser les données concernant sa collection dans la base Joconde de la Direction des Musées de France,
- est point de consultation pour le public de son centre de documentation.

Membre associé de l'association, l'organisme adhérent :

- reverse chaque année les données descriptives, documentaires et les numérisations associées de ses collections d'art moderne et contemporain dans la base commune Videomuseum,
- est point de consultation pour le public de son centre de documentation.

► 6. COMMENT CONSULTER VIDEOMUSEUM ?

La consultation professionnelle de la banque de données générale commune

La banque de données générale commune Videomuseum regroupe 59 collections représentant quelque 21 100 artistes, 256.000 œuvres et 151 8000 images.

Elle est principalement destinée à un usage professionnel : conservateurs, documentalistes, artistes, galeries, enseignants, chercheurs, étudiants ...

Cette banque de données n'est pas actuellement accessible par Internet à cause du coût financier des droits d'auteur.

Actuellement, la consultation complète est possible, sur rendez-vous, à Videomuseum mais également dans les centres de documentation des organismes équipés à cet effet (voir liste en annexe).

Les recherches sont effectuées par le **logiciel d'interrogation multi-critères** Navigart. Ce logiciel permet à tout utilisateur d'exécuter n'importe quelle recherche sur le nom de l'artiste, sa nationalité, les titres de l'œuvre, ses matériaux, supports et techniques, la date de sa création, sa localisation, sa date d'acquisition... (environ une cinquantaine de critères).

Mais aussi des modes de diffusion complémentaires sur CD-Rom et Internet

- un **serveur d'informations générales sur Internet** qui présente l'ensemble du projet (<http://www.videomuseum.fr>),
- le **CD-Rom "Encyclopédie de l'art moderne et contemporain"** réalisé en 1996 avec les éditeurs suivants : Hazan, Réunion des Musées Nationaux, Thames & Hudson, Akal. Retenu dans l'appel d'offre européen de la DG XIII, il a bénéficié du soutien du programme Impact 2. Le Centre National de la Cinématographie et le Ministère de l'Industrie ont également apporté leur concours à ce projet,
- un « **programme de publication de catalogues de collection** » permet à chaque membre de Videomuseum de publier le catalogue de sa collection sous forme « papier » associée ou non à un CD-Rom et la base de données de sa collection en ligne sur Internet.

Les titres déjà parus sont :

- « Panorama » Frac Bretagne
- « de Dufy à Chaissac - la peinture moderne au Musée des Beaux-Arts de Nantes »,
- « La Collection - Musée d'art moderne / Saint-Etienne »,
- « La collection de design du Centre Georges Pompidou » (édition du Centre Pompidou),
- « la collection du Fonds régional d'art contemporain d'Ile-de-France »,
- « Frac Languedoc-Roussillon 1982-2002 » (édition du CRDP Languedoc-Roussillon)
- « Sculpture contemporaine » IAC (Institut d'art contemporain) - Frac Rhône-Alpes
- « La Photographie à l'épreuve » IAC-Frac Rhône-Alpes et Musée d'art moderne de Saint-Etienne Métropole.

- En complément à ce dernier programme éditorial, il est également possible pour chaque membre de Videomuseum d'utiliser Navigart pour **rendre accessible sa collection sur son site Web**.

Les derniers développements de Navigart permettent, en effet, de paramétrer le contenu de la base de données, les critères d'interrogation et les modes d'affichage mais aussi de personnaliser l'interface en fonction de chaque contexte de collection.

Ce dispositif intègre également un export automatisé depuis la base de gestion, ce qui permet une mise à jour régulière du site.

Les membres de Videomuseum qui utilisent ce système sont :

- le Cnap/Fnac (<http://www.fnac.culture.gouv.fr/>) : publication de ses acquisitions; actuellement années 1998/2003, de la donation Albers-Honegger, du Fonds Chohreh Feyzdjou, et de 1507 objets design,
 - le Centre Pompidou (<http://www.centrepompidou.fr/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Languedoc-Roussillon (<http://www.fraclr.org/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Ile-de-France (<http://www.fracidf-leplateau.com>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Picardie (<http://www.frac-picardie.org/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - les Abattoirs, Toulouse :(<http://www.lesabattoirs.org>): mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Bretagne (<http://www.fracbretagne.fr/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Musée d'art moderne de Saint Etienne Métropole. (<http://www.mam-st-etienne.fr/>) : mise en ligne de la collection Peinture, Sculpture et Installation
 - le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur (<http://www.fracpaca.org/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Champagne-Ardenne (<http://www.frac-champagneardenne.org/>) mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Limousin (<http://www.fraclimousin.fr/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Basse-Normandie (<http://www.frac-bn.org/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Musée Tomi Ungerer/Centre international de l'illustration (<http://www.musees-strasbourg.org/F/musees/tomi/tomi.html>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Frac Nord-Pas de Calais (<http://www.fracnpdc.fr/>) : mise en ligne de toute la collection,
 - le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg (<http://www.musees-strasbourg.org/F/musees/mamcs/mamcs.html>) : mise en ligne de toute la collection.
 - Le Musée national Picasso, Paris (<http://www.musee-picasso.fr/>) : mise en ligne des chefs-d'œuvre de la collection.
 - Le Frac Alsace (<http://www.culture-alsace.org/>) : mise en ligne de toute la collection.
- Videomuseum a également mis en place, dans le cadre du plan national de numérisation du Ministère de la Culture et de la Communication, un portail des collections publiques françaises d'arts décoratifs et de design du début du XX^e siècle à nos jours (www.portaildesign.fr). Ce site regroupe **4 collections dans une même base de données accessible par Internet** (les Arts Décoratifs, le Centre national des arts plastiques/Fonds national d'art contemporain, le Centre Pompidou, Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle et le musée d'art moderne de Saint-Étienne-Métropole).

► 7. QUELS PROJETS D'ÉVOLUTION ?

- La refonte du logiciel GCOLL en une nouvelle version étendant les fonctionnalités et utilisant les technologies Internet et Java. Le déploiement de cette nouvelle version est en cours. Un dossier détaillant l'architecture technique de cette nouvelle version est disponible sur demande à l'association.
- La poursuite du programme de publication des catalogues de collection (Papier + Internet).
- L'extension des collections représentées dans la base de données commune, en permettant aux musées qui n'ont qu'une partie de collection d'art moderne et contemporain dans l'ensemble de leur collection de pouvoir exporter cette partie de collection dans la base commune (membres associés).
- La poursuite du projet de couverture numérique de l'ensemble des collections publiques d'art moderne et contemporain.